

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Jeudi 16 juillet 2020 à 20H00

Salle de réunion de la communauté de communes

Présents

Etienne Rougeaux, Virginie Pate, Alain Bigueur, Paulette Giancatarino, Philippe Brochet, Sandra Hählen, Stéphane Ramaux, Jean Marie Truchot, Jean Baptiste Chevanne, Christian Vuillet

Excusés

Jean Théry

Absents

Pour avis technique

Rémi Gauthier, Sandrine Delplanque, Carole Serrurot, Solène Carboni, Jocelyne Pape, Aurélie Sorel, Thomas Millet

Objet de la réunion

Présentation du comité de direction

Préparation du conseil communautaire du 22 juillet

Aide aux associations

Aide à l'immobilier

Groupe scolaire de Chamblay

1. Présentation des services

Le président souhaite faire appel régulièrement au comité de direction pour la présentation des rapports lors des séances du conseil communautaire. Afin de favoriser l'interconnaissance élus / services, il a souhaité que les membres du comité de direction soient présents à ce premier bureau afin de se présenter et de préciser aux élus les fonctions qu'ils exercent au sein des services.

2. Préparation conseil communautaire

L'ordre du jour du conseil communautaire est validé en bureau. Cela permet d'avoir une vue globale des dossiers et de préparer leur présentation en conseil communautaire. L'objectif est que les services présentent techniquement les dossiers qui les concerne sur demande u président. Chaque vice-président donnera en amont le cadrage politique.

Le bureau souhaite que les réunions soient répertoriées dans le rapport d'activité annuel.

Les comptes rendus des bureaux et conseils communautaires seront transmis à tous les élus, conformément à la loi Engagement et Proximité.

La lettre d'animation devra également être transmise à l'ensemble des élus.

Le bureau valide les rapports qui seront présentés en séance. Pour la modification du règlement intérieur, qui doit être voté chaque début de mandat, les modifications portent sur les libellés des commissions afin de les rendre conformes à l'élection de l'exécutif, et sur la police de l'assemblée avec l'ajout d'un article

Pour la CLECT, il sera proposé qu'elle soit composée des maires des 24 communes ou de leur premier adjoint.

3. Aides aux associations

Le précédent bureau se posait la question du traitement des demandes de subventions pour l'année 2020 du fait de la suspension ou de l'arrêt de certaines activités liés à la crise sanitaire.

Le premier ministre a transmis une série de mesures le 6 mai 2020 afin d'accompagner les collectivités dans leurs choix. Un travail d'analyse des différentes situations a été réalisé par les services au regard des mesures annoncée.

Le bureau propose de maintenir les subventions, sauf celles d'AGATE Paysages dans l'attente d'un rendez-vous qui a lieu très prochainement avec le président de l'association.

Il est également précisé que l'association des amis de Vulgrenant réduit sa demande à hauteur de 3000 €pour 2020 compte tenu de la tenue du chantier en mode dégradé cet été.

4. Aide à l'immobilier

La société Equi Val d'Amour sollicite une aide à l'immobilier qui a repris le centre équestre de Souvans et qui souhaite y réaliser des travaux.

Le bureau valide l'aide à l'immobilier sollicitée à hauteur de 6000€, correspondant à 20% du montant de l'investissement (36 000€) plafonné à 6 000€.

5. Groupe scolaire

La modification de la cour d'école remplaçant l'enrobé par le béton génère une plus-value d'environ 20 000 €.

Le bureau valide la modification des travaux de la cour qui permettra d'améliorer le confort thermique en comparaison avec l'enrobé.

La séance est levée à 22h00.

Le Président

Etienne Rougeaux